

INTRODUCTION

- ◆ Les pharmaciens s'intéressent à la gestion des risques médicamenteux depuis au moins trois décennies dans le réseau de la santé.
- ◆ Après dix années de recul, il est opportun de faire le point sur la gestion des risques médicamenteux en établissement de santé.

OBJECTIFS

Décrire l'organisation et l'activité de gestion des risques dans un département de pharmacie d'un centre hospitalier universitaire (CHU) québécois.

MÉTHODE

- ◆ Étude descriptive rétrospective.
- ◆ CHU mère-enfant de 500 lits.
- ◆ L'étude portait sur les exercices financiers 2010-2011 et 2011-2012.
- ◆ Afin de décrire l'organisation et l'activité de gestion des risques, nous avons consulté les rapports annuels du département, les journaux de bord quotidien des pharmaciens, les rapports du comité de gestion des risques et les archives du département de pharmacie.

RÉSULTATS

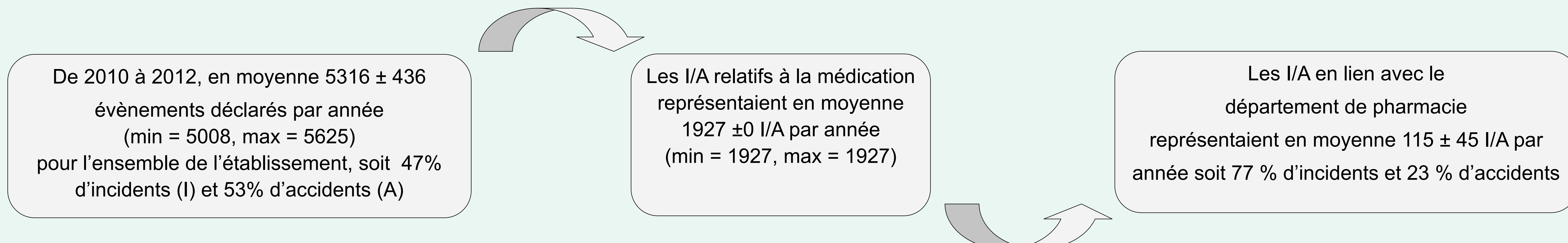


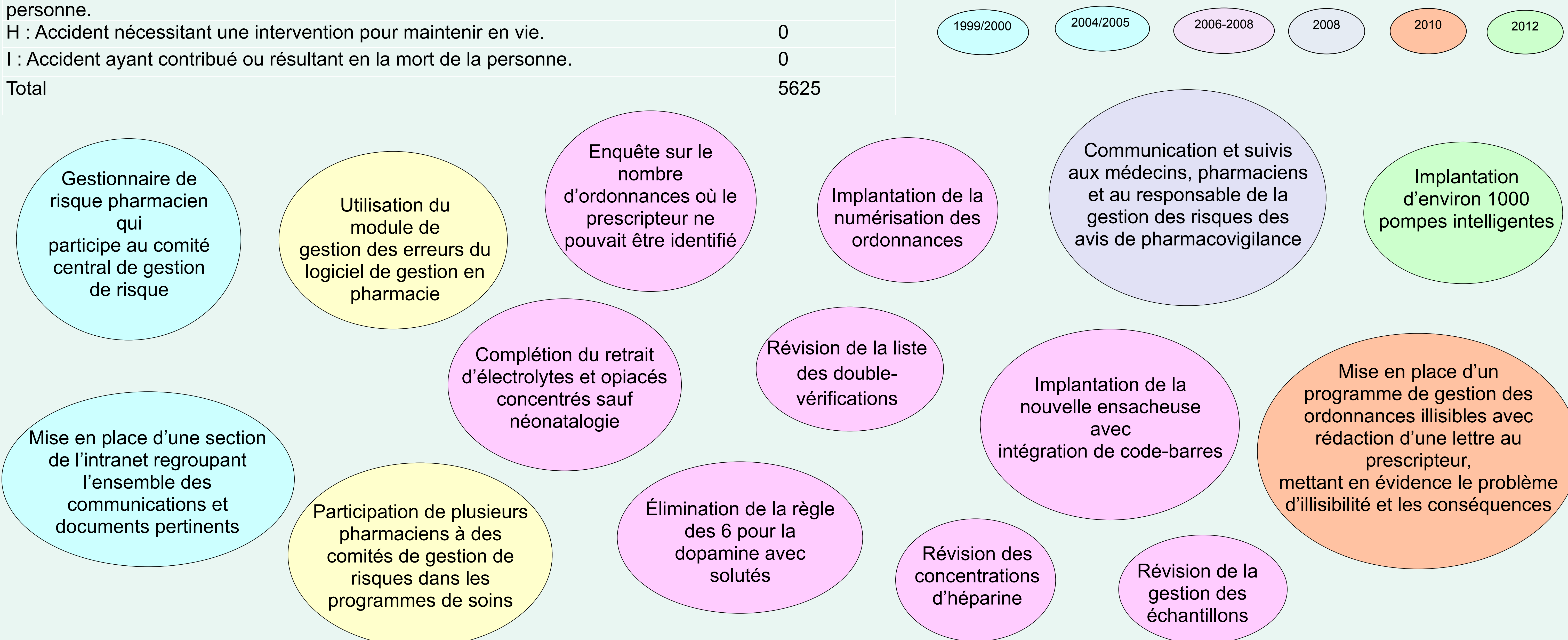
Tableau 1 – Nombre de déclarations au formulaire de l'établissement selon la gravité pour l'année 2011-2012

Gravité	Nombre d'événements déclarés en 2011-2012
A : Circonstance ou événement qui a la capacité de causer une erreur ou un dommage (situation à risques).	621
B : Erreur intervenue sans atteindre quiconque (échappée belle).	754
C : Erreur (incluant omission) atteint la personne, mais ne lui cause pas de conséquence, n'exigeant pas de surveillance ou d'intervention additionnelle.	3013
D : Personne atteinte, conséquences craintes ou anticipées exigeant une surveillance pour confirmer qu'il n'y a pas de conséquence / intervention requise pour prévenir les conséquences.	1017
E1 : Accident résultant en des conséquences temporaires et exigeant des soins / traitements non-spécialisés, sans hospitalisation / prolongation d'hospitalisation.	204
E2 : Accident résultant en des conséquences temporaires et nécessitant des soins / traitements spécialisés sans hospitalisation / prolongation d'hospitalisation.	16
F : Accident entraînant des conséquences temporaires exigeant des soins / traitements supplémentaires spécialisés avec hospitalisation ou prolongation d'hospitalisation.	0
G : Accident ayant contribué ou résultant en des conséquences permanentes pour la personne.	0
H : Accident nécessitant une intervention pour maintenir en vie.	0
I : Accident ayant contribué ou résultant en la mort de la personne.	0
Total	5625

Tableau 2 - Déclarations selon la catégorie pour l'année 2011-2012

Catégories	Proportions des événements déclarés en 2011-2012
Médication	37,6%
Traitement	21,6%
Autre	11,5%
Matériel	9,9%
Test diagnostic	8,4%
Diète	3,7%
Équipement	3,6%
Chute	2,6%
Transfusion	0,6%
Agression-abus	0,3%
Bâtiment	0,2%

La gestion des risques au sein du département de pharmacie



DISCUSSION/CONCLUSION

- ◆ Cette étude décrit la gestion des risques au sein d'un établissement de santé.
- ◆ De l'analyse prospective des rapports d'I/A portés à l'attention du pharmacien gestionnaire de risques à ses débuts, la gestion des risques est désormais multidimensionnelle et comporte des activités de prévention, de formation, d'évaluation ainsi que des actions visant l'optimisation du circuit du médicament.
- ◆ Le risque est omniprésent dans le circuit du médicament et tous les pharmaciens d'une équipe doivent contribuer à le réduire.